

Chute des postes aux concours de recrutement :

l'Ecole en danger !

Le ministère de l'EN a profité des vacances de Noël pour annoncer une forte diminution des postes au concours.

Les chiffres sont édifiants :

- moins 1500 postes pour le 1^{er} degré alors que le nombre d'élèves augmente. Conséquence : 2500 départs en retraite ne seront pas remplacés.

- moins 4000 (-30%) pour les concours externes du second degré, moins 46% pour les CAPET encore ouverts, allant jusqu'à moins 50% dans les filières EPS, Philo, CPE, CO-Psy. Soit, au total, 4000 emplois en moins pour les étudiants !

Bien que le Ministère argue de la baisse démographique, des départs en retraite différés, il y aura un déficit d'au moins 6000 titulaires à la rentrée 2007. Les postes second degré ne couvriront que la moitié des besoins estimés par la Direction de l'Evaluation et de la prospective, service chargé des statistiques au ministère.

La volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux va se traduire dans l'éducation nationale par une augmentation de la précarité.

La chute du nombre de postes au concours de recrutement s'accompagne d'une série de mesures prises ou annoncées dont il faut bien mesurer la cohérence : la centration sur le socle commun qui doit tout piloter, y compris les formations ; l'allègement des programmes ; le remplacement des enseignants entre eux ; l'apprentissage à 14 ans ; le redéploiement des moyens ZEP vers les collèges « ambition-réussite » ; la promotion de la bivalence des enseignants de collège, etc.

Cet ensemble de mesures peut aboutir à une véritable remise en cause du système éducatif qui, malgré ses imperfections, repose sur une volonté d'égalité de formation pour tous jusqu'à 16 ans. Ces mesures vont se traduire sur le terrain par des conditions de travail dégradées pour les élèves et les enseignants : augmentation des effectifs de classe, non remplacement des enseignants, suppression d'options, de sections, diminution des moyens dans les ZEP actuelles, formation continue renvoyée hors de temps de travail, etc.

Répercussions concrètes sur les formations

- *pour le 1^{er} degré* : la baisse entraînera un recrutement plus important sur liste complémentaire. Ainsi des milliers de jeunes enseignants, sans formation professionnelle, devront faire face à des situations souvent très difficiles et leur premier contact avec les écoles sera brutal. Cette situation n'est tolérable ni pour ces jeunes collègues, ni bien sûr pour les élèves dont la réussite semble dans les faits bien peu préoccuper le Ministre.

- *pour le second degré* :

La baisse des postes au concours est très dissuasive, elle se traduit toujours par une baisse du nombre de candidats les années suivantes. Alors même que l'OCDE met l'accent sur les enjeux et la difficulté du recrutement d'enseignants qualifiés dans les années à venir, notre ministère crée les conditions de cette crise de recrutement ! ...d'autant plus forte que dans les prochaines années se cumuleront un maximum de départs en retraite, la remontée des effectifs d'élèves, la concurrence avec les autres secteurs d'activité plus attractifs au plan salarial.

Ces mesures vont aboutir à une crise de recrutement en 2007-08 et créent donc les conditions d'une baisse de niveau du recrutement ou du développement des statuts précaires.

Une mesure ambitieuse serait de rétablir des pré-recrutements pour répondre aux besoins sociaux (accès des jeunes des milieux défavorisés) et recruter pour les filières déficitaires (sciences, etc.).

- *pour les formations* :

Il faut s'attendre à des fermetures ou des regroupements de formation touchant d'abord les formateurs associés, et provoquant aussi des redéploiements à l'intérieur de l'IUFM, ainsi que le non remplacement des départs en retraite.

Le ministère va pouvoir ainsi poursuivre son objectif de vider les IUFM des formateurs à temps plein en profitant des départs à la retraite.

La conjonction de ces deux évolutions risque fort de casser les équipes et de rendre très difficile la relance de ces formations au prochain « coup d'accordéon », pourtant prévu pour très bientôt par le ministère lui-même !

Quid de l'intégration des IUFM dans l'Université dans ce contexte ?

Les IUFM vont incontestablement être fragilisés. Le peu que nous savons du cahier des charges des formations ne peut nous rassurer puisque le ministre envisage le métier d'enseignant avec une formation resserrée sur le socle commun de connaissances, la pratique de l'autorité et une grande part de formation sur le terrain (à mi-temps semble-t-il).

Les orientations de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances) qui prévoient une diminution du coût des concours de 30% s'accompagnent de la décision du ministère de recruter de plus en plus sans exigence de diplôme (3^e concours par exemple) et de la possibilité pour les chefs d'établissement (loi d'orientation) de recruter localement des professionnels (non enseignants) qui deviendraient « professeurs associés ».

Ces dernières années, toutes les tentatives de réformes, guidées elles aussi par la réduction des coûts, ont tiré vers une préparation des concours réduite (au sein de l'université) et vers l'augmentation du temps de stage en seconde année (compagnonnage sur le terrain). La réforme Fillon, malgré les promesses d'un statut spécifique des IUFM au sein de l'Université (lui octroyant des moyens spécifiques), contient les mêmes risques de coupure entre la formation théorique et pratique, formation peu ambitieuse pour une école à minima.

Pour nous (syndicats de la FSU), l'intégration des IUFM dans l'université devrait au contraire être l'occasion d'améliorer la formation des enseignants.

Nous appelons les formateurs des IUFM à débattre des questions de recrutement en les reliant aux questions de formation. Nous les appelons à collaborer avec les étudiants dans la bataille des postes – contre des mesures gouvernementales qu'il faut considérer comme une agression sur le système éducatif -, à concevoir et mettre en œuvre dans l'unité les actions qui s'imposent auprès de l'institution, des députés et sénateurs et de l'opinion publique.

Petit Quiz de la formation : testez vos connaissances:

Le socle commun de connaissances exclut quelles disciplines ?	Maths, Histoire-Géo, EPS, Sciences, Arts, Technologie, Informatique, LV. (rayer les mentions inutiles)
La LOLF prévoit des économies sur les concours ...de combien ?	10%, 20%, 30%
L'intégration des IUFM dans l'université	C'est déjà décidé / ça se fera peut-être / on n'en sait rien
En fin de formation tous les étudiants auront un master	Oui mais pas tous / tous, automatiquement / ce n'est pas décidé

Une pétition intersyndicale avec l'UNEF est disponible.
 Se référer aux sites des différents syndicats.
 Vous pourrez également la trouver sur www.fsu.fr